

L'hiver de 1785

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 20

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206862>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

I. LA DÉFAITE DU SHAKO

Nos gardiens de la paix lausannois n'ont pas toujours eu l'uniforme sobre et de bon goût qu'ils portent actuellement. Ils étaient vêtus précédemment d'une tunique en forme de redingote à deux rangs de boutons blancs, à col ouvert gris de fer avec numéros sur les revers du col; en grande tenue, cette tunique était vert très foncé. Pantalon gris de fer. Une casquette vert foncé, forme française, à visière plate et passepoils noirs, l'écusson lausannois, d'argent, en façon de cocarde, recouvrait le chef de l'agent de police. Comme arme défensive et insigne d'autorité, une canne en rotin avec pommeau piriforme en argent.

Les agents de police étaient jadis connus sous le nom de *gapiens* et les postes de police étaient les *gapiennaires*. C'était le temps des bons et paternels commissaires Chambaz, Panchaud, Lacombe et Gavillet, qui ont laissé un excellent souvenir à ceux qui ont eu l'avantage de les connaître. A cette époque, la tenue de ces braves fonctionnaires se composait d'une redingote ouverte à larges pans bleus, de capote avec boutons blancs, d'un gilet et d'un pantalon de même couleur (de triège blanc en été); en grande tenue, tunique et pantalon étaient noirs. La coiffure était une casquette noire (comme les automobilistes en portent actuellement) avec écusson lausannois. Les gamins de l'époque, qui ont aujourd'hui (ceux qui en ont encore) les cheveux gris, les appelaient les *bleus*. Ces pacifiques agents portaient la canne de rotin ci-dessus.

Les commissaires étaient toujours correctement vêtus de noir.

C'est à cette époque que des étudiants obscurèrent l'arcade d'entrée du poste de la Palud au moyen d'un moule de bois. On voyait souvent au crépuscule, en été, ces pacifiques fonctionnaires prendre le frais, et se reposer sur un petit banc devant ce même poste; un beau soir, les agents oublièrent leur banc et celui-ci leur fut exproprié (comme disent élégamment les Slaves) par un joyeux élève de l'Académie, aujourd'hui ministre du Saint-Evangile. On n'en finirait pas si l'on voulait raconter toutes les joyusetés dont furent victimes les collègues du commissaire Poterat.

Mais reprenons notre petite étude sur la tenue et l'habillement du gapien lausannois. Si nous remontons « l'océan des âges », comme disait Lamartine, la tenue était encore autre. Nous éviterons une sèche description de celle-ci en citant cette petite production, qui vit le jour il y a quelque trente ans et qui eut pour auteur un jeune zofingien, actuellement dessinateur célèbre à Paris, connu sous le nom de peintre des chats; si je n'en dis pas plus long, c'est pour respecter l'anonymat de cet aimable garçon, qui maniait aussi bien la plume que le crayon :

Voici longtemps de ça (d'abord il faut vous dire qu'en ce temps les gapiens portaient un grand shako d'une forme évasée et d'un bon pied de haut).

La lune allait bientôt quitter son noir empire
Pour faire place au jour. Certain étudiant
Qui, paraît-il, avait absorbé mainte chope,
Montait d'un pas peu sûr la rue de Saint-Laurent.
Alors se balançait au-dessus d'une échoppe
Et lui servant d'enseigne une socque en fer blanc,
Enorme, monstrueuse et digne d'un titan.
« Ah, dit l'étudiant, contemplant cette socque,
Voilà qui ferait bien en guise de breloque,
Pendue à mon gilet » : Aussitôt fait que dit.
S'aidant des pieds, des mains, bientôt il atteignit
L'objet de ses desirs, et, fier de sa conquête,
S'éloigna titubant, brailant à tue-tête.
Et bientôt il allait atteindre le Maupas
Lorsque ces mots : « Où donc allez-vous de ce pas ? »
Vinrent couper tout court à son refrain bachique.
C'était un gapien qui l'empoignant par le bras :
— « Au violon, l'ami, pour calmer votre chique ! »
— « Salut à toi, l'agent de la force publique ! »
» Je vais par un discours clair et mathématique
» Te prouver, d'abord que : je suis fort de sang-

[froid...]
» Et secondement que : cette socque est à moi »,
Reprit l'étudiant. — « Voici, *non chicus sum*
» *Quia huic capiti, nunquam bonum vinum*
» *Facit, factique nullum nalescium.*
» *Quia gapiens sunt inter homines*
» *Et inter bestias, imbecillissimi.*
» *Secundo : haec socqua est merito nichii*
» *Nam magno labore, illum decrochavi*
» *Et quia studentes sunt inter homines*
» *Chahutorissimi, rigolosissimi !* »
» Voilà des arguments, j'espère, sans réplique ? »
— « Arguments, arguments, c'est pas une raison
» Je ne discute pas avec un homme chique.
» Au violon ! — « Tout doux, et la péroraison... »
A ces mots, de sa socque, à deux mains il applique
Sur le chef du gapien un si furieux coup
Que l'énorme shako s'enfonça jusqu'au cou...
Notre héros s'enfuit. Le gapien presque fou,
Aveuglé, suffoqué par son masque incommode,
Fit un chahut d'enfer. Dépassant les volets
On voit de, tous côtés, des têtes en bonnets
De coton se montrer : — « Quelle est cette méthode
De venir sans pudeur troubler les braves gens ?
Il faut aller, morbleu, requérir des agents ! »
S'écrièrent les voisins. Bientôt plusieurs patrouilles
D'agents sont là. Jugez de leur étonnement.
Voyant leur compagnon, tous ces *bleus* croyez-m'en
Faisaient des yeux, des yeux... gros comme des

[citrouilles.
Les bras leur en tombaient. Au bout d'un long

[moment
Ils songèrent pourtant à dégager leur frère.
Et l'on n'y réussit qu'en fendant par derrière
Le shako du gapien. Or les municipaux,
Vu les désagréments qu'entraînaient les shakos
Changèrent dès ce jour en casquette légère
L'énorme couvre-chef de la gent policière.

Ce petit tableau rimé prouve que les agents de police portaient un shako. Un centenaire lausannois (s'il en reste) pourrait nous dire en quoi consistait le reste de l'habillement des agents du vieux Lausanne. Les cinquantenaires, par contre, se souviendront d'avoir vu dans leur

¹ Latin de cuisine qui signifie : *Je ne suis pas tère, parce que le bon vin n'a fait et ne fera jamais mal à la tête; les gapiens sont les plus sots des hommes et des animaux. Ensuite, cette socque est bien à moi, car il m'a fallu beaucoup de peine pour la décrocher et les étudiants sont les plus chahuteurs et les plus rigolos des hommes.*

enfance, à la montée de St-Laurent, une socque en tôle, peinte en rouge, sur laquelle était peint un soleil avec la devise : *Il lui pour tous!* Dessous, un atelier, où l'on voyait, le soir, des cordonniers qui travaillaient à la clarté d'une lampe dont les rayons étaient concentrés par une boule pleine d'eau formant lentille, sur la semelle en travail.

MÉRINE.

L'HIVER DE 1785

La note ci-après figure dans le registre des haptèmes de Bex (Archives cantonales), à la fin de mai 1785. Elle est de la main du pasteur J.-F. Bournet, de Lausanne. La température hivernale de la première quinzaine de mai 1910 nous incite à la reproduire à l'intention des lecteurs qui aiment à faire des comparaisons.

AVANT que d'inscrire plus avant, j'ai cru convenable de faire ici quelques remarques sur l'hiver extraordinaire de 1785. Les plus âgés n'ont aucun souvenir d'un hiver si long et si rigoureux et où il soit tombé une si grande quantité de neiges. Nombre d'oiseaux ont péri dans la campagne. Le thermomètre a été certains jours 23 jusqu'à 24 degrés au-dessous du point de congélation. Les jours les plus froids ont été les 25 et 26 décembre 1784; les 13 et 14, idem; 27 et 28 février, 13, 14 et 24 mars 1785. Il y a eu dans quelques endroits, surtout aux environs de Berne, depuis 7 jusqu'à 14 pieds de neige; à Vevey, le 30 mars, où je me trouvais pour la classe, il tomba le matin 20 pouces de neige; depuis ce jour jusqu'au 6 avril, les chemins de Berne à Lausanne ont été fermés et les courriers ont manqué deux fois; pendant près de 15 jours aucun charroi n'a pu entrer dans Berne; plusieurs maisons manquoient de bois, et on se le prétait buche par buche. Ce qu'il y a eu de singulier, c'est que la neige a été beaucoup plus abondante dans les plaines que vers les montagnes; tandis qu'on avait 4 pieds de neige à Lausanne et Vevey, on en avait à peine 2 pieds à Bex, et sur nos montagnes moins que les années précédentes. Pour finir, le 31 mai et le 1^{er} juin, il est tombé une pluie froide, il a fallu se chauffer, et il a neigé jusqu'à mi-mont. »

LA COMÈTE

N'ar-vo pas liè dein lè papai que lài onna comète que no tsi dessus ào dissime galop et que va reincontrà la terra lo dize-houit que vint? Se cein arreve, quint' èmèluà cein va fère! quint' accerasàie! podro z'ami! quinta fre-cacha et quinte z'èpèlue on vao vère! Po onna depufàie, n'è pas l'eimbarrà, mà sarà onna depufàie! Pu pas m'vo representà çosse que se on mettà dein doù canon, braquà pas bin l'liein l'on de l'autro, dou boutefa à la pllièbe de boulet: quand l'è qu'on farà fù, vâide-vo elliaù podro boutefa quand sè reincontrerant? Tot sarà frèzà. Eh bin! l'è dinse la comète.

Cein que èpouàire lo mè, l'è que l'a — que diant lè dzein que l'ant recordàie — onna pu-